

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



02 novembre 2022

N°10

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser



- Réunion de la Commission,
- Code du Sportif,
- Trésorerie,
- Frais d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 43,
- Sportivité Semaine 43,
- Sanctions,
- Litige,
- Rencontres remises,
- Rectificatifs Calendrier,
- Calendrier Semaines 45 & 46,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Mercredi 02 novembre 2022.

Présents : Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

CODE DU SPORTIF

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

- 1 - Se conformer aux règles du jeu
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 - Respecter adversaires et partenaires
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 - Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6 - Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7 - Etre exemplaire, généreux et tolérant

TRESORERIE

L'encaissement des **chèques d'engagement** se fera à partir du **15 Novembre**.

Les équipes à qui cela risquerait de poser un problème de trésorerie parce qu'elles n'ont pas encaissé les inscriptions de leurs adhérents **doivent nous prévenir rapidement**.

FRAIS D'ARBITRAGE

Nous vous rappelons une dernière fois, bien que ce soit toujours marqué dans le pense bête, **que les frais d'arbitrage doivent être donnés à l'arbitre avant le match**.

Sachez que tout règlement non parvenu à la commission le lundi suivant la rencontre, entraînera la perte du match par pénalité.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fs31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steeve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)	25/10 (17)			07/11
	10/10 (1)	25/10 (1)			21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11
	24/10 (1)				05/12
FC BALEC	21/09 (2)	21/09 (2)	02/11 (2)	02/11 (2)	07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)	02/11 (1)	02/11 (1)	21/11
	07/11 (1)				19/12
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)	25/10 (35)	25/10 (35)	31/10
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)	18/10 (1)			28/11
	31/10 (4)				12/12

ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)	24/10 (19)			07/11
	10/10 (4)	24/10 (4)			21/11
	31/10 (4)				12/12
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (9)	13/10 (9)			21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (19)	06/10 (19)	02/11 (19)	02/11 (19)	21/11
	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (3)	17/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	28/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	24/10 (6)	02/11 (6)	02/11 (6)	02/11 (6)	05/12
	07/11 (1)				19/12
AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)				05/12
	07/11 (2)				19/12
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)			21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)			28/11
	07/11 (2)				19/12
INTERNAT FC	26/09 (16)	18/10 (16)	24/10 (16)	24/10 (16)	07/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	24/10 (2)	24/10 (2)	28/11
	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)			07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)			05/12
AS MATRA	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	07/11
	22/09 (1)	22/09 (1)			07/11
	17/10 (4)	17/10 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)			07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)			21/11
	24/10 (3)				05/12
NEW TEAM	05/10 (3)	05/10 (3)	24/10 (3)	24/10 (3)	21/11
	31/10 (2)	25/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	12/12
	07/11 (2)				19/12

NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)	14/10 (22)	02/11 (22)	02/11 (22)	07/11
	03/10 (3)	14/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	14/11
	24/10 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	05/12
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)	17/10 (18)			07/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
SAINT ALBAN	26/09 (5)	03/10 (5)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)			21/11
SB SPORT FC	26/09 (9)	27/09 (9)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	17/10 (2)	17/10 (2)	02/11 (2)	02/11 (2)	28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)			21/11
	31/10 (3)				12/12
TOLOSA DUCKS	07/11 (2)				19/12
O. TOULOUSE	26/09 (10)	11/10 (10)			07/11
	10/10 (2)	11/10 (2)			21/11
	17/10 (6)	11/10 (6)			28/11
	24/10 (2)				05/12
TOULOUSE SA	26/09 (4)	10/10 (4)			07/11
	24/10 (1)	24/10 (1)			05/12
	31/10 (1)				12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
US AERO FOOT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
ALTRAN FOOT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
AS DRT	16 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
ASEAT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
AS EVOTEC	19 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022

LES SHADOCKS DE SEILH	1 Joueur	-	A compter du 07/11/2022
AS MATRA	1 Joueur	-	A compter du 07/11/2022
MECAPROTEC FC	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
MISTRAL PL	25 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
NIMBA O.T	9 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
FC POTO	23 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
RCLSP	18 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	5 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	9 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
O. TOULOUSE	10 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	4 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division Excellence : Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B	0	-	5	PASPORT
USEMA COLOMIERS	6	-	2	AJ SAINT EXUPERY
FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	2	FC POTO
ASEAT	0	-	1	ASC CNES

Exempt : MECAPROTEC FC

Division Promotion Excellence : Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA A	2	-	0	US AERO FOOT
DYNAMO FC	0	-	2	TOULOUSE SA
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	0	O. TOULOUSE
AGATE FC	4	-	2	FORZA VIOLA FC



Exempt : ALTRAN FOOT

Division Honneur : Journée 3 aller








MISTRAL P.L.	0	-	5	TOLOSA DUCKS
FC BALEC	0	-	2	IO TEAM
AS MATRA	4	-	2	SAINT ALBAN
NIMBA OT	0	-	1	GRINTA US

Exempt : ASFP LUSITANOS

Division Promotion : Journée 3 aller

ASCA	0	-	2	INTERNAT FC
LES VIEILLES CANAILLES		-		NEW TEAM  
AS EVOTEC	3	-	6	SOPRA STERIA FOOT
SB SPORT FC	4	-	3	RCLSP

Exempt : AS DRT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Semaine 43 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FC POTO, DYNAMO FC, FC BALEC, NIMBA OT, LES VIEILLES CANAILLES & NEW TEAM

Rappel Semaine 42 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : MECAPROTEC FC & LES SHADOCKS DE SEILH

SPORTIVITE SEMAINE 43

SEPT sorties temporaires, **VINGT DEUX** avertissements et **CINQ** rouges (1 direct et 4 pour double sanction) pour **16** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / PASPORT du 26/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour "*CONTESTATION DES DECISIONS DE L'ARBITRE*" - AVERTISSEMENT -, puis
 Pour "*PROPOS INCORRECTS*" - AVERTISSEMENT -
 Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - e**),

BERNOVILLE Youri, capitaine, licence n°55673202, (ATHLETICO TOLOSA B)
 - Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 02/11/2022.

Rencontre USEMA COLOMIERS / AJ SAINT EXUPERY du 26/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*" - AVERTISSEMENT -
 Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

EL GUADI Samy, licence n°899987, (AJ SAINT EXUPERY)
 - Un (1) match de suspension ferme à compter du 07/11/2022.

Rencontre ASEAT / ASC CNES du 27/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour "*ENERVEMENT*" - SORTIE TEMPORAIRE -, puis
 Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE*" - AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - g**),

BERNAULT Cédric, capitaine, licence n°385634, (ASEAT)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 02/11/2022.

Pour " *ENERVEMENT* "

- SORTIE TEMPORAIRE -, puis

Pour " *CONTESTATION DES DECISIONS DE L'ARBITRE* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - g**),

GIRARD Loïc, licence n°55559635, (ASEAT)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

Pour " *FAUTE DERNIER DEFENSEUR* "

- EXCLUSION -

Ce qui entraîne (**ART 32 - §C - a**),

DE SOUSA Nicolas, licence n°812083, (ASC CNES)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

Rencontre SHADOCKS DE SEILH / O. TOULOUSE du 28/10/2022 - Promotion Excellence - Journée 3 aller :

Pour " *TACLE DANGEREUX* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 30/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

MOGHRANI Zoheir, licence n°951803, (O. TOULOUSE)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 07/11/2022.

Rencontre SB SPORT FC / RCLSP du 24/10/2022 - Promotion - Journée 3 aller :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* "

- AVERTISSEMENT -, puis

Pour " *TACLE DANGEREUX* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - e**),

LOPES Sergio, licence n°812364, (SB SPORT FC)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

LITIGE

Rencontre NIMBA O.T / GRINTA US du 24/10/22 - Honneur - Journée 3 aller:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation du joueur SAGNO Moriba, licence n°811333 (NIMBA O.T), **pas de licence déposée pour ce joueur cette saison,**

- **Match perdu par pénalité à NIMBA O.T**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **GRINTA US** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

RENCONTRES REMISES

Durant les semaines 44 & 45 vont se dérouler les premières rencontres remises de la saison.

Nous vous informons que la commission a décidée de modifier l'**article 16- §C- 2 du règlement intérieur** à compter de cette saison.

Dorénavant les joueurs participant à cette rencontre remise, doivent être qualifiés à la DATE EFFECTIVE (et non plus à la date initiale prévue) de la rencontre.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4 :

MISTRAL P.L

O. TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division : Excellence - Journée 4 aller

PASPORT

ASC CNES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

ASEAT

AJ SAINT EXUPERY

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques "loupés".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 5 :

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 10/11	20h15
SAINT ALBAN	FC POTO	St Alban Faure Hb	Lu 07/11	20h30
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo St	Me 09/11	19h45

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 4 :

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 09/11	20h15
ASC CNES	NEW TEAM	(avancé à Sem. 44)		
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	(avancé à Sem. 44)		

Poule B - Tour 4 :

ATHLETICO TOLOSA A	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 10/11	19h45
FC BALEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 07/11	20h30

Exempt : VIEILLES CANAILLES

Poule C - Tour 4 :

DYNAMO FC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 07/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	ASEAT	M. Cerdan St	Lu 07/11	19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Poule D - Tour 4 :

IO TEAM	AS MATRA	Lardenne Synthé	Me 09/11	19h45
USEMA COLOMIERS	US AERO FOOT	Capitany Synthé	Me 09/11	20h00

Exempt : AS DRT

Poule E - Tour 4 :

ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 10/11	21h00
MISTRAL PL	O. TOULOUSE	La Ramée St.	Lu 07/11	19h45

Exempt : MECAPROTEC FC

RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT

Division : Promotion - Journée 1 aller (remis du 29/09/22)

AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 10/11	19h45
--------	----------	------------	----------	-------

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division : Excellence - Journée 4 aller

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 18/11	20h00
MECAPROTEC FC	USEMA COLOMIERS	Muret Auriol Synthé	Lu 14/11	20h00
PASPORT	ASC CNES	Sordelo St	Je 17/11	19h45
ASEAT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve 18/11	19h45

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Division : Promotion Excellence - Journée 4 aller

ALTRAN FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Blagn. Baradels Sy.	Je 17/11	21h00
TOULOUSE SA	AGATE FC	La Ramée St	Ve 18/11	19h45
FORZA VIOLA FC	DYNAMO FC	Stadium n°4 Synthé	Je 17/11	20h15
US AERO FOOT	O. TOULOUSE	Argoulets St	Je 17/11	19h45

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Division : Honneur - Journée 4 aller

SAINT ALBAN	NIMBA OT	St Alban Faure Hb	Lu 14/11	20h30
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	Castelginest Hb	Lu 14/11	20h30
IO TEAM	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 16/11	19h45
TOLOSA DUCKS	AS MATRA	Sordelo St	Me 16/11	19h45

Exempt : GRINTA US

Division : Promotion - Journée 4 aller

ASCA	AS DRT	Beaupuy Hb	Me 16/11	20h15
SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	Roques Hb	Lu 14/11	20h30
AS EVOTEC	NEW TEAM	M. Cerdan St	Lu 14/11	19h45
SB SPORT FC	INTERNAT FC	La Ramée St	Lu 14/11	19h45

Exempt : VIEILLES CANAILLES